



15-18 AOÛT
EXPERIENCE THE ENERGY



REGLEMENT SPECIFIQUE 2019

VERSION DU 26.07.2019



SOMMAIRE

- 1. DEFINITION**
 - a. Comité d'Organisation
 - b. Programme
 - c. Type d'évènement
- 2. TERMINOLOGIE**
- 3. INSCRIPTION**
- 4. REGLEMENT & ADDITIS**
 - a. Général
 - b. Additifs
 - c. Litiges
- 5. FORMAT DE COURSE**
- 6. RIDERS**
 - a. Critères d'admission
 - b. Général
 - c. Catégories
- 7. OFFICIELS**
 - a. Liste des Officiels
- 8. ELIGIBILITE E-BIKES**
- 9. BATTERIES / SPECIFICATIONS TECHNIQUE**
 - a. Batteries
 - b. Autres informations
- 10. IDENTIFICATION**
- 11. PLAQUE DE CADRE & PUBLICITE**
 - a. Général
 - b. Plaque de Cadre
 - c. Attribution des Numéros
- 12. ORDRE DE DEPART**
 - a. Général
 - b. Ordre de Départ
- 13. ITINERAIRE OFFICIEL / GPS**
 - a. Général / GPS
 - b. Podium Départ
 - c. Ouverture / Fermeture du parcours
 - d. Reconnaissance
- 14. ACCIDENT / ABANDON**
 - a. Accident – Blessure
 - b. Assistance en cas d'accident d'un autre rider
 - c. Abandon
 - d. Fermeture du parcours
- 15. RIDERS CODE**
 - a. Rider's code
 - b. Radios et transmissions
 - c. Tracking
 - d. On board camera
- 16. ASSISTANCE**
 - a. Assistance autorisée
 - b. Pénalités pour assistance interdite for
- 17. ASSURANCE**
 - a. Assistance / RC
 - b. Assurance Personnelle Accident
- 18. CONTROL HORAIRE**
 - a. Général
 - b. Retard au départ
 - c. Temps Maximum Autorisé
- 19. SECTEURS SELECTIFS / REGROUPEMENT**
 - a. Général
 - b. Interruption d'un secteur sélectif
 - c. Sécurité
 - d. Time back
- 20. VERIFICATIONS ADMINISTRATIVES ET TECHNIQUES**
 - a. Général
- 21. PROTESTATIONS**
- 22. CLASSEMENTS**
 - a. Général
 - b. Classements
- 23. LISTE DES PRIX**
- 24. SECURITE**
 - a. Équipement de Sécurité
 - b. Casques & Vêtements
- 25. PENALITES**



1. DEFINITION

a. Comité d'Organisation

CEO :	Nicolas HALE-WOODS
GM :	Edouard BOULANGER
Directeur de Course:	Julien HESS
Chef de Projet :	Martin HORN
Responsable Logistique :	Yann DAUBY
Responsable Sécurité :	Claude-Alain GAILLAND
Responsable Médical :	Marc KOENIG
Responsable Chronométrage :	MSO _ Jeremy MULLER

b. Programme d'Évènement

14 Décembre 2018	Invitation par email	
22 Mars 2019	Conférence de Presse	Verbier
18 Avril 2019	Ouverture de la plateforme d'inscription	
15 Juin 2019	Fermeture de la plateforme d'inscription	
13 Aout 2019	Vérifications Administrative et Technique	Médran -Verbier, à partir de 16h
	Briefing Course	Médran - Verbier, 19h
14 -16 Aout 2019	Tour du Mont-Blanc	
16 Aout 2019	Arrivée et Remise des Prix	Place Blanche - Verbier, 18h

c. Type d'Évènement

Le E-Tour du Mont Blanc (E-TMB) est une course dédiée aux E-MTB (VTTAE). Les concurrents seront divisés par équipe de 2, se mesurant sur un parcours avec un esprit Enduro, à travers 3 pays et pendant 3 jours. Le classement sera fait sur la base du temps réel de course.

2. TERMINOLOGIE

Additif :

Document officiel contenant des informations ayant pour but de clarifier, modifier ou compléter le Règlement Spécifique.

Briefing :

Le Briefing sera fait par un responsable de l'organisation qui y détaillera les informations nécessaires avec une attention particulière pour la sécurité et le parcours.

Etape :

Chaque partie de l'évènement séparée de la suivante par une nuit, est appelée Etape. L'évènement sera déterminé par 3 étapes.

Machine :

Les VTTAE engagées sur l'Évènement, correspondant aux critères d'éligibilité de ce Règlement Spécifique et ayant été accepté au contrôle technique.

Parcours :

Itinéraire officiel, défini par une trace GPS, délivrée par les organisateurs.



15-18 AOÛT
EXPERIENCE THE ENERGY



Le Parcours sera divisé en étapes et en secteurs sélectifs.

PC Course :

Centre de contrôle opérationnel de la course, concentrant la gestion des aspects sportifs et de sécurité. Le PC Course sera opérationnel avant le départ de la course et restera actif jusqu'à l'arrivée des derniers concurrents.

Point GPS :

Point géographique défini par ses coordonnées en latitude et longitude.

Regroupement :

L'Organisation peut décider de stopper la course à tout moment pour quelque raison. Dans ce cas, un regroupement sera organisé et un nouveau départ sera donné si les conditions le permettent.

Secteur Sélectif (SS) :

Épreuve de vitesse en temps réel. Départ et Arrivée des SS seront matérialisés au sol par le déclenchement et l'arrêt du temps de course.

Temps Maximum Autorisé (TMA) :

Temps Maximum donné pour chaque Secteur Sélectif. Si un team de concurrents n'est pas capable de finir l'étape en deçà de ce TMA, ils pourront être stoppés par les organisateurs à tout moment. Dans ce cas, ils seront crédités de ce TMA pour cette étape.

Temps Réel :

Temps réellement mis pour couvrir la distance complète d'un secteur sélectif.

Zone d'Assistance / Service :

Zone de travail mécanique sur les machines.

3. INSCRIPTIONS

FWT Management SA organise le 1^{er} E-TMB, un événement international qui aura lieu du 14 au 16 Aout 2019, à Verbier, Suisse.

La course parcourra 3 pays, Suisse, Italie et France et acceptera toute nationalité de concurrents, uniquement sur invitation.

Pour faciliter la compréhension globale, les règlements et documentations officiels seront écrits en deux langues (français et anglais). En cas de désaccord concernant l'interprétation de certains documents ou articles publiés par l'Organisateur, uniquement la version française fera foi et sera applicable.

L'évènement n'est enregistré auprès d'aucune fédération et de par ce fait n'est lié à aucun autre règlement que ce document.



15-18 AOÛT
EXPERIENCE THE ENERGY



4. REGLEMENT ET ADDITIFS

a. Général

Le E-TMB sera géré uniquement en conformité avec ce Règlement Spécifique et ses additifs.

b. Additifs

Tous les additifs seront annoncés, publiés et signés par l'Organisateur.

Ces additifs seront communiqués aux concurrents à travers différents canaux de communication (e-mail / site web / tableau officiel / ...)

Tout changement important sera communiqué pendant le briefing d'avant course.

c. Litiges

Toutes les protestations seront étudiées par le Directeur de Course et ses officiels, ainsi que par l'Organisateur.

Tout ce qui n'est pas autorisé dans ce présent règlement est formellement interdit.

5. FORMAT de COURSE

Le E-TMB est une course de 3 jours à travers 3 pays (Suisse, Italie et France) et sera divisé par 3 étapes comme suivant :

14 Aout : Verbier (CH) - Courmayeur (IT)

15 Aout: Courmayeur (IT) – Chamonix (FR)

16 Aout: Chamonix (FR) – Verbier (CH)

Les concurrents seront divisés par équipe de 2 qui devront restés unis - à vue - depuis le départ jusqu'à l'arrivée de chaque étape, essentiellement pour des raisons de sécurité puisque nous considérons que l'équipier sera le premier aide en cas de besoin / accident. Une équipe ne peut être divisée. Si un concurrent n'est pas capable de continuer / finir une étape, l'équipe entière doit renoncer à poursuivre.

Le classement de chaque étape sera fait en fonction du temps réel mis pour couvrir le parcours complet.

Le classement général sera la somme des 3 étapes et des éventuelles pénalités.

Les plus rapides à la fin du 3è jour de course seront déclarés vainqueurs

6. RIDERS

a. Critères d'Admission

L'Organisateur a décidé d'ouvrir la 1ere édition du E-TMB uniquement sur invitations, basées sur ses propres critères de sélection.

Tout changement de dernière minute devra être communiqué immédiatement à l'organisateur qui devra prendre note et officiellement accepter l'identité du nouveau rider. Tous les concurrents doivent avoir 18 ans au minimum.

b. Général



Les concurrents devront couvrir l'intégralité des étapes avec leur machines.

L'assistance technique est autorisée sur le parcours uniquement entre concurrent, mais aussi par les techniciens dans les zones spécifiques, matérialisées par l'organisation. Toute infraction sera punie par la mise hors-course de l'équipe.

Les conditions naturelles comme l'altitude, la pente et / ou les conditions météorologiques pourront être extrêmes. La chaleur comme le froid pourraient faire partie intégrante du parcours puisque situé en haute-montagne.

Les concurrents qui s'inscrivent au E-TMB le font en connaissance de cause, et savent à quel risque potentiel ils s'exposent avec leur participation.

L'Organisateur ne peut être reconnu comme responsable d'aucun accident de course.

Pour être officiellement enregistré à l'Évènement, tous les concurrents devront remplir la procédure d'inscription sur la plateforme dédiée, payer les dus et en accepter les règles.

c. Catégories

Le classement sera divisé en 2 catégories :

- Hommes : équipe composée d'au moins 1 homme
- Femmes : équipe composée de 2 femmes

7. OFFICIELS

a. Liste des Officiels

Directeur de Course:

Julien HESS

Officiels :

TBD

Responsable Chronométrage:

MSO / Jeremy Muller

Responsable Médical:

Marc Koenig

8. ELIGIBILITE E-BIKES

Les critères suivants devront être respectés pour être autorisé au départ (norm EN15194):

- Assistance électrique uniquement au pédalier (pedelec)
- Aucune assistance au-delà des 25km/h
- Aucune limitation sur le type de roues mais il doit rester le même pour toute la course.
- Les moteurs, cadre et suspensions peuvent être entretenu sans limitation mais leur changement entrainera une pénalité temporelle.

• ...



9. BATTERIES / SPECIFICATIONS TECHNIQUE

a. Batteries

Puisque nous considérons que la R&D est partie intégrante de l'esprit du E-TMB, nous ne voulons donner aucune autre limitation que la capacité journalière d'énergie par coureur. Pour 2019, cette capacité devra être comprise entre 1.950Wh et 2.100Wh.

Exemple :

- les riders ayant des vélos avec batteries de 500Wh auront 4 batteries à disposition pour chaque jour (2 au départ + 2 au ravitaillement)
- les riders ayant des vélos avec batteries de 650 ou 700Wh auront 3 batteries à disposition pour chaque jour (2 au départ + 1 au ravitaillement)

L'Organisation a prévu 1 point de ravitaillement par étape, où les concurrents auront accès à leurs batteries de réserve qu'ils échangeront avec les batteries utilisées. Ce point sera communiqué avec le parcours final pour permettre aux teams d'adapter leur stratégie et leur timing en fonction de l'emplacement de ce point de ravitaillement.

b. Autres informations

L'échange de batteries est autorisé entre rider d'une même équipe, par exemple si l'un d'eux consomme moins d'énergie que l'autre, mais n'est pas autorisé entre équipe concurrente, même en cas d'abandon.

Recevoir des batteries ou en déposer en dehors des zones d'assistance est formellement interdit.

Les batteries seront marquées pendant les vérifications techniques.

10. IDENTIFICATION

Pendant les vérifications techniques, l'Organisateur donnera à chaque rider une plaque de cadre à fixer à l'avant du vélo, qui devra rester visible pendant toute la durée de l'Évènement.

Le nom du rider et son groupe sanguin devront être inscrit sur le casque pour faciliter les interventions d'urgence.

Chaque rider recevra un bracelet d'identification sur lequel sera note le numéro d'appel du PC Course en cas d'urgence.



11. PLAQUE DE CADRE & PUBLICITE

a. Général

Les équipes sont libres de montrer / faire tout type de publicités sur leur machines, habits, casques, ..., à condition de ne pas masquer la plaque de cadre officielle de l'épreuve fournie pendant les vérifications.

b. Plaque de cadre

Les plaques de cadre mentionneront les numéros de course, les noms – prénoms des riders ainsi que les partenaires de l'Organisation.

Deux couleurs de fond différentes caractériseront les deux catégories, hommes et femmes.

- Hommes : numéros noirs sur fond blanc
- Femmes : numéros blancs sur fond violet.

Exemple illustratif :



c. Attribution des numéros de course

L'Organisation est l'unique entité responsable de l'attribution des numéros de course. Les demandes spécifiques doivent être envoyées à l'organisation avant le 15 Juillet 2019.

12. ORDRE DE DEPART

a. Général

Les étapes auront toutes un mass start, donc un départ unique pour toutes les équipes, du même endroit au même moment.

Tous les concurrents devront être prêts à partir à leur horaire officiel, tout retard au départ comptera à l'échelle 1 sur le temps de course.



15-18 AOÛT
EXPERIENCE THE ENERGY



b. Ordre de départ de l'étape 3

Un timing dédié sera confirmé pour l'étape 3 puisque nous aurons une couverture LIVE de la dernière heure.

La catégorie Femmes partira probablement devant la catégorie Homme avec 1 heure d'écart (à confirmer par le timing officiel) entre les 2 catégories.

Les départs anticipés seront sanctionnés par la disqualification.

13. ITINERAIRE OFFICIEL / GPS

a. Général / GPS

L'itinéraire officiel du E-TMB sera décrit et publié au plus tard le 10 Aout 2019.

L'itinéraire complet sera contrôlé et suivi par l'Organisation et validé par une équipe d'ouverture.

L'itinéraire complet sera unique pour tous les concurrents, Hommes et Femmes, et sera partagé de la manière suivante :

- par un fichier GPS
- par un marquage au sol aux endroits nécessaires
- par de la rubalise / balisage aux endroits nécessaires

L'itinéraire complet sera fourni aux équipes en format « .gpx » pendant les vérifications administratives, de manière à pouvoir le charger dans leur appareils GPS.

La marque, le type et le modèle de GPS est libre mais il est obligatoire que chaque équipier en ait au moins 1. Aucune limitation sur ce point, montres, smartphone, appareils outdoor, ...

Il est de la responsabilité des concurrents de garantir une autonomie journalière suffisante de leurs appareils sans devoir l'éteindre durant la journée.

L'itinéraire doit être parcouru dans son intégralité sous peine de disqualification.

Les coupes sont interdites et seront contrôlés par le système de tracking.

Un download du GPS pourra être fait si nécessaire.

Certaines sections de l'itinéraires seront sur chemins ou routes ouvertes au trafic local où les concurrents devront y respecter les règles et codes.

b. Podium Départ

Avant le départ officiel, une présentation des équipes sera organisée pour les médias et le public.

c. Ouverture / Fermeture du parcours

Une équipe d'ouverture parcourra l'entièreté du parcours en amont de la course, pour assurer que 100% est faisable durant les jours de course et également vérifier que les indications sont en place où elles doivent être.

De la même manière, une équipe de fermeture s'assurera que rien n'a été perdu / laissé dans la nature, ni que personne ne reste sans assistance.



d. Reconnaissance

Puisque les détails de l'itinéraire ne seront pas partagés avant les vérifications, aucune reconnaissance officielle se sera organisée.

Les concurrents sont autorisés à faire leur propre reconnaissance mais l'Organisation ne pourra être retenue comme responsable d'aucun incident / accident pendant ces activités non encadrées.

14. ACCIDENT / ABANDON

a. Accident – Blessure

En cas d'accident avec blessures, il est impératif que l'équipe informe le PC Course immédiatement, par téléphone ou en appuyant sur le bouton SOS du système de tracking.

Les concurrents blessés doivent être secouru par leurs équipiers en attendant l'arrivée de l'équipe de secours.

Si l'accident se produit dans une zone exposée ou peu visible, l'équipier devra créer une zone de sécurité autour du blessé et informer les équipes poursuivantes en plaçant son vélo au minimum 50m avant la zone d'accident.

Tous les concurrents doivent garder leurs casques attachés dès lors qu'ils roulent.

En cas de conditions sérieuses (pertes de conscience, hallucinations, étourdissement, mal d'altitude, vomissement, ...) le concurrent et / ou son équipier doivent informer le PC Course par téléphone de manière à évaluer la gravité de la situation et prendre les mesures nécessaires à l'intervention.

Les concurrents doivent emporter leurs prescriptions médicales ainsi qu'un kit de premier secours.

b. Assistance en cas d'accident d'un autre concurrent

L'éthique demande que chaque concurrent qui est témoin d'un accident doit s'arrêter de manière à prodiguer assistance de la manière la plus appropriée jusqu'à l'arrivée des secours.

Dans le cas où une équipe s'arrête pour en aider une autre, il est possible de demander la déduction du temps passé à l'assistance, en en faisant directement la demande au Directeur de Course.

Le Directeur de Course aura la possibilité de demandé de download du GPS pour contrôler le temps réellement dédié à l'intervention d'aide.

Le total du temps passé à l'intervention pourra être re-crédité dans le classement de l'étape.



c. Abandon

En cas d'abandon, pour quelconque raison, il est impératif que l'équipe informe le PC Course immédiatement. Le PC Course informera les postes suivants que ces concurrents n'arriveront pas.

Le PC Course sera capable d'indiquer la meilleure manière de sortir du parcours et de rentrer sur des routes / chemins où l'assistance pourra accéder pour les récupérer.

d. Fermeture du parcours

Une équipe dédiée de l'Organisation fermera le parcours derrière la dernière équipe et s'assura que rien ne soit laissé / perdu dans la Nature et que personne ne reste sans assistance.

15. RIDERS CODE

a. Rider's code

Tous les riders doivent se comporter de manière responsable sur le parcours et de manière plus spécifique envers :

- Toutes les personnes croisées pendant l'évènement (Autorités, Touristes, Randonneurs, Familles, etc....)
- Les autres concurrents (laisser les passer s'ils sont plus rapides...)
- La Nature (pas de coupes, ni de déchets, ...)
- L'Organisation

Tout comportement incorrecte ou action antisportive sera jugée par le Directeur de Course qui pourra aller jusqu'à la disqualification.

b. Radios et transmissions

Aucune limitation sur ce point. Les concurrents sont autorisés à communiquer avec leurs équipes à la seule restriction que les fréquences radios de l'Organisation devront rester libre pendant l'évènement.

c. Tracking

L'Organisation fournira un système de tracking, de manière à pouvoir suivre la position en temps réel de chaque concurrent et donc garder le contrôle global de la course.

Le système de tracking sera distribué pendant les vérifications en échange d'une caution qui sera restituée à la fin de l'évènement.

Les concurrents doivent porter le système de tracking pendant toute la durée de l'épreuve.

d. Caméra embarquée

L'Organisation autorise les concurrents à porter / emporter leurs caméras embarquées (type GoPro) mais ne pourra pas être considéré comme responsable en cas d'accident / blessure.



16. ASSISTANCE

a. Assistance autorisée

L'assistance est autorisée de manière permanente entre les concurrents mais les techniciens ne peuvent intervenir que dans les zones dédiées, mentionnées par l'Organisation.

Dans les zones dédiées à l'assistance, l'Organisation mettra à disposition quelques outils et de l'électricité pour les concurrents qui n'auront pas d'assistance.

L'Organisation ne fournira aucun type d'assistance technique.

b. Pénalités pour assistance interdite

En cas d'infraction évidente, le Directeur de Course pourra pénaliser une équipe, allant jusqu'à la disqualification.

17. ASSURANCE

a. Assistance / RC

L'Organisation a souscrit un assurance RC pour couvrir tout faits émanent de sa propre responsabilité

b. Assurance personnel accident

Chaque concurrent doit avoir souscrit une assurance personnel accident pour couvrir ce type d'activité et ses dangers.

18. CONTROLE HORAIRE

a. Général

Tous les classements seront basés sur le temps réel mis pour parcourir les étapes.

Les horaires de départ seront communiqués dans le timing officiel. Tout retard au départ des concurrents sera comptabilisé sur le temps de course.

Uniquement le temps passé dans les remontées mécaniques sera neutralisé, en ayant un point de contrôle en bas et en haut de ces remontées.

L'horaire officiel est celui fourni par le GPS.

b. Retard au départ

Comme écrit ci-dessus, les retards au départ seront comptabilisés sur le temps de course, peu importe la raison du retard à partir du moment où la responsabilité de l'Organisation n'est pas en cause.

c. Temps Maximum Autorisé (TMA)

Dans le cas où une équipe ne peut pas terminer une étape, pour quelque raison que ce soit, mais est capable de reprendre le départ du lendemain, elle recevra le TMA pour l'étape en question.

Le TMA sera calculé sur le temps de l'équipe la plus lente de cette même étape, additionné à 5 heures de pénalité.



19. SECTEURS SELECTIFS / REGROUPEMENTS

a. Général

Pendant un SS, toute assistance est interdite sauf entre riders ou à l'intérieur d'une zone d'assistance matérialisée par l'Organisation.

Toute plainte concernant le trafic sur les sentiers ne sera acceptée puisque les SS seront sur des chemins ouverts à tous.

b. Interruption d'un secteur sélectif

En cas d'un évènement particulier, l'organisation peut décider d'interrompre un SS à tout moment si nécessaire.

Dans ce cas particulier, les concurrents seront informés par téléphone et / ou au prochain check point, et le classement sera interrompu au dernier point de passage significatif avant l'évènement.

Le download du GPS / système de tracking permettra de calculer le temps réel à cette position et de produire un classement sportivement équitable.

c. Sécurité

Les SS sont sur des sentiers / chemins ouverts à tous. La plus grande prudence est recommandée en relation aux autres usagers.

d. Time back

Un crédit de temps pourra être accordé à une équipe qui s'arrêtera pour aider / secourir une autre équipe victime d'un accident.

La demande devra être transmise au Directeur de Course qui pourra décider de re-créditer le temps perdu après avoir obtenu les détails nécessaires.

Toutes les actions de time-back doivent être traitées avant le départ de l'étape suivante puisque le classement général pourra en être influencé.

20. VERIFICATIONS ADMINISTRATIVE ET TECHNIQUES

a. Général

Tous les concurrents doivent venir aux vérifications administratives, avec un document d'identité valable, pour recevoir leur matériel (système de tracking, fichier GPS, numéros de course, autocollants, ...)

Les Team Managers pourront les assister.

Les vérifications administratives auront lieu le mardi 13 Aout, à Médran - Verbier, de 16 à 19h.

A la fin des vérifications administratives, les vérifications techniques auront lieu afin de contrôler les aspects techniques et éléments de sécurité, ainsi que pour procéder au marquage des batteries.



21. PROTESTATIONS

Toutes les protestations devront être faites en accord avec le présent règlement et transmises au Directeur de Course, accompagnée d'une caution de 500CHF, qui sera retenue si la protestation devait être jugée comme infondée ou injustifiée.

Toutes les protestations devront parvenir au Directeur de Course au maximum 1 heure après la publication des classements.

22. CLASSEMENTS

a. Général

Le Directeur de Course et la société MSO sont responsables du chronométrage.

Le temps de course sera exprimé en heures, minutes, secondes.

Les pénalités seront exprimées en heures, minutes, secondes.

Les deux équipiers doivent franchir la ligne ensemble, le temps étant pris sur le plus lent des deux. L'équipe qui aura le plus faible total à la fin du 3^e jour de course, sera proclamée Vainqueur du E-TMB.

b. Classements

2 différents classements seront préparés :

- Hommes (au moins 1 homme dans l'équipe)
- Femmes

Des classements intermédiaires seront partagés pendant la journée.

Un classement provisoire sera publié à 19h ou le plus tôt après l'arrivée de la dernière équipe chaque jour.

Le classement final de chaque étape sera publié au plus tard 2 heures après l'arrivée de la dernière équipe.

Le classement général de l'évènement sera publié au plus tard à 19h le jour de l'arrivée, le 16 Aout 2019

23. LISTE DES PRIX

1 ^{er} Eq. Hommes	6.000 \$ + 1 trophée
2 ^e Eq. Hommes	3.000 \$ + 1 trophée
3 ^e Eq. Hommes	1.000 \$ + 1 trophée
1 ^{er} Eq. Femmes	6.000 \$ + 1 trophée
2 ^e Eq. Femmes	3.000 \$ + 1 trophée
3 ^e Eq. Femmes	1.000 \$ + 1 trophée

Les prix ne seront distribués qu'aux finishers.



24. SECURITE des RIDERS

a. Equipement de Sécurité

Pour des raisons de sécurité, chaque concurrent devra emporter avec lui le matériel suivant :

- 1 téléphone allumé avec batterie suffisante pour la journée (n° fourni à l'Organisation)
- 1 GPS
- Casque
- Gants
- Lunettes
- Lampe frontale
- Camelback ou réserve d'eau _ au minimum 0,5L par concurrent
- 1 couverture de survie
- 1 outil multifonction (Leatherman ou équivalent)
- Barres énergétiques / nourriture pour 1 journée
- 1 veste coupe-vent
- Kit de premier secours*

Le KIT DE PREMIERS SECOURS doit être composé de :

- 1 antiseptique (Dakin ou Biseptine)
- Paracetamol ou Paracetamol codeine ou Tramadol
- Cortisone (Cortancyl ou Solupred)
- 1 bandage
- sparadrap

b. Vêtements & casque

Le port du casque est obligatoire sur toute la durée de l'évènement sous peine de disqualification, y compris sur les parcours de liaison.

Les vêtements de course doivent être adaptés à toutes les conditions puisque la météo est susceptible de varier sensiblement pendant la journée (chaud / froid / sec / humide) .



25. PENALITES

ART.	INFRACTIONS	PENALITES
5	1 équipier n'est pas capable de continuer	Disqualification
6b & 16b	Assistance mécanique par un technicien en dehors des zones dédiées.	Disqualification
8	Machine ne respectant pas les critères d'éligibilité	Refus de Départ
8	Changement de cadre et / ou suspensions	15' de pénalité
8	Changement de moteur	30' de pénalité
9a	Rider utilisant plus de capacité que prévu par le règlement	Disqualification
9b	Échange de batteries entre équipe	Disqualification
9b	Réception ou changement de batteries en dehors des zones d'assistance	Disqualification
9b	Rouler avec des batteries non vérifiées / marquées	Disqualification
12b	Anticipation au départ	15' de pénalité
13a	Rider n'ayant pas de GPS	Refus de Départ
13a	Coupes du parcours officiel	Disqualification
15a	Comportement anti-sportif	.A discrétion du Directeur de Course .jusqu'à la Disqualification
18a	Incapacité d'une équipe à terminer une étape	TMA + 5heures
21	Protestation sans dépôt de caution de 500chf	Non acceptée
24	Absence (ou manque) d'équipement de sécurité	Refus de Départ